



# Création d'une équipe ERIS Spéciale Outre-Mer.

## LETTRE OUVERTE

**Monsieur Sébastien CAUWEL**

Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Direction de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice

13 Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

**Objet : Création d'une équipe ERIS spéciale Outre-Mer.**

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Les équipes régionales d'intervention et de sécurité, maillons essentiels de l'administration pénitentiaire, sont de plus en plus sollicitées et mobilisées pour des missions en Outre-Mer.

Les derniers évènements à Mayotte ou en Nouvelle-Calédonie ont nécessité l'envoi et la mobilisation de nombreux agents ERIS, tous grades et corps confondus.

Ces missions se sont toujours très bien déroulées grâce au grand professionnalisme des agents ERIS.

Toutefois, nous pensons qu'il est temps aujourd'hui de réfléchir à la création d'une équipe ERIS spécialisée dans les missions et interventions en outre-mer.

Cette équipe ERIS serait constituée de 20 membres du CEA, 2 officiers et serait basée sur l'ERIS Paris.

Elle serait mobilisable à tout moment et aurait une grande connaissance des établissements pénitentiaires d'outre-mer.

Cette équipe permettrait d'agir plus vite et de ne pas mettre à mal l'organisation et le fonctionnement des autres équipes ERIS sur l'ensemble des directions interrégionales.

Monsieur le Directeur de l'administration pénitentiaire, Force Ouvrière reste à votre entière disposition afin d'évoquer la création de cette équipe.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur de l'Administration pénitentiaire, à l'expression de mes salutations respectueuses.

**FO Justice** – le 07 Octobre 2024

Le Secrétaire Général  
Emmanuel BAUDIN

